

## **COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL** **du 8 avril 2014.**

### **Ordre du jour :**

- Bilan de la campagne d'entretien professionnel 2013.
- Bilan de la formation professionnelle 2013.
- Présentation du plan local de formation professionnelle pour 2014.
- Présentation de la mise en place de l' AT ordonnateurs.
- Questions diverses

Cette instance a été présidée par M.CHAPON. Les responsables des ESI de Nevers, Clermont-Parlette et Clermont-Guichard étaient présents.

**En préambule, vos représentants CGT ont lu une déclaration liminaire (jointe en dernière annexe à ce compte-rendu).**

**Nous avons voulu y aborder plusieurs points incontournables : les politiques européennes et nationales d'austérité, les projets de réforme des fonctions publiques avec le rapport de M Pêcheur, la surdit  de nos ministres, nos revendications portées lors de la journée de grève du 20 mars à la DGFIP et le dialogue social à la DISI Pays du Centre.**

**En effet, nous ne pouvons pas les déconnecter des constats que nous dénonçons en CTL mais également en CHSCT et en CAPL.**

**Ces politiques menées par le gouvernement ont des retombées concrètes pour nous, en terme de gestion des fonctionnaires, emplois, salaires, carrière, conditions de travail, etc...**

**Le tout dernier point, à savoir le dialogue social à la DISI Pays du Centre, n'est pas le moindre, et il est capital pour nous à la CGT. En effet la direction nous doit l'information sur l'activité de nos services.**

**Le CTL n'est pas une antichambre d'enregistrement. Sur ce point vos représentants CGT tiennent à jouer pleinement le rôle que vous leur avez confié.**

Réponse du Président :

Tous les sujets concernant l'Europe et la politique nationale, il ne tient pas à en débattre, malgré notre insistance pour qu'il émette juste un avis en tant que citoyen. Après un échange sur les suppressions d'emplois où nous ne nous rejoignons pas, il a annoncé qu'un gros effort serait fait pour les promotions.

**Sur le dialogue social dans notre direction, nous avons illustré nos propos par des exemples concrets où nous, représentants du personnel, avons été informés après la mise en œuvre ou après les décisions prises, donc mis devant le fait accompli.  
Ce que nous ne voulons plus !!**

## **Bilan de la campagne d'entretien professionnel 2013 gestion 2012.**

Nous avons donné des explications au Président qui ne comprend pas pourquoi la CGT préconise le boycott de l'entretien d'évaluation.

**Ce système actuel d'évaluation est un leurre pour les agents.**

**Les effets du contingentement du nombre de capital-mois est incohérent et injuste.**

Au regard du nombre de capital-mois, la direction reconnaît qu'il faut faire des choix.

**Mais quand certaines missions sont sous « les feux de rampe » les agents bénéficient de plus d'avancement !! Quid des autres services où les agents réalisent avec autant de professionnalisme leurs missions. Leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur !**

**La CGT critique ce système où l'agent qui a « le savoir faire » mais également « le faire savoir » a plus de « chance » d' avoir de l'avancement.**

**Tout est orchestré pour exacerber l'individualisation. Et lors de la campagne d'évaluation, des tensions apparaissent au sein des services.**

**Ne soyons pas dupes : la distribution « des bons points » est déjà préétablie avant l'entretien.** Le Président a dénoncé nos propos en expliquant que les chefs de services pouvaient obtenir lors de la dernière réunion avant l'attribution définitive mais qu'il fallait savoir défendre son dossier.

**La CGT a pointé du doigt le fait que ce système d'évaluation participe à mise en place de la rémunération au mérite préconisée dans le rapport de M Pêcheur.**

**Afin de juger s' il y a discrimination, la CGT a souhaité connaître les pourcentages d'agents à temps partiel ayant eu de l'avancement, même chose pour ceux à temps complets, et même chose pour les hommes et les femmes.**

Le Président nous a assuré que ce n'était pas le cas et qu'il était dans l'impossibilité d'accéder à notre demande car l'application EDEN ne le permet pas.

Par contre il a répondu positivement à une autre demande de la part de la CGT. Pour la prochaine campagne, il mettra en ligne sur le site Ulysse de la DISI la liste des évaluateurs et des autorités hiérarchiques par établissement.

## **Formation professionnelle.**

### **Bilan de 2013 :**

- 16 616 journées de formation ont été comptabilisées dont 171 pour les nouveaux agents de notre direction.
- Les formations touchent divers domaines : la vie de l'agent, le développement des compétences métiers, la maîtrise des applications informatiques, les préparations aux concours et examens et des formations décidées par le CHSCT.
- L'équipe de formateurs au sein de la DISI se compose de 31 personnes.
- 447 heures ont été assurées dans notre direction et 452 heures pour d'autres directions.

### **Le plan de formation 2014 :**

- L'accent est mis pour sensibiliser les chefs de services sur le coût des formations.
- Avec la page FOR PRO du site Ulysse de la DISI, les agents peuvent consulter les informations sur les actions de formation : Catalogue IGPDE, Catalogue FLORE, Catalogue marché constructeur, plan national de formation, bulletin d'inscription IGPDE, fiche de candidature à une formation, l'offre de la MSNRL, ainsi que les formations et concours. Le Président a reconnu que sans la mise à disposition de tous ces liens regroupés sur même page, il est difficile de s'y retrouver.

Les représentants CGT tiennent à la disposition de tous, pour consultation, les documents concernant aussi bien le bilan 2013 que le plan de formation 2014.

#### Résultat du vote sur le plan de formation 2014 :

- 1 seul élu a voté contre,
- les 5 autres dont les 2 élus CGT ont voté pour.

### Présentation de la mise en place de l'AT ordonnateurs.

L' Assistance Téléphonique aux ordonnateurs (AT ordo) reçoit les appels des ordonnateurs locaux (des collectivités territoriales) qui ont besoin d'aide pour l'accès au Portail Internet Gestion Publique (l'application Hélios entre autre).

L'Organisation fonctionnelle se fait en plateau unique virtuel (PUV) regroupant à compter du 19 mai 4 AT Ordo (Clermont-Parlette, Metz, Versailles et Limoges). Donc à terme, l'effectif du PUV ordo serait composé de 20 agents à temps plein.

Le redimensionnement est en effet indispensable, car pour 2013 le nombre d'appels a dépassé les 100 000, avec un taux de prise d'appels de seulement 39%.

A l'ESI de Clermont-Parlette, le SAU actuel deviendra une AT Ordo. La mission sera assurée par les 4 agents actuels, mais le nombre de postes est fixé à 5. La mission débutera donc avec une vacance.

**En réponse à la CGT sur cette vacance**, le Président a répondu qu'il attendait le mouvement de mutation. **Nous nous sommes inquiétés pour les conditions de travail de nos collègues au cas où personne n'arriverait en septembre. Le Président, lui, n'est pas inquiet.**

#### La CGT a interpellé le Président sur plusieurs points :

- **Sur l'espace de travail, quid des préconisations de l'INRS (15m<sup>2</sup>/personne pour ce type de mission) => Il faut prendre des m<sup>2</sup> sur les bureaux de la CID63**
- **Pour recevoir une 5ème personne, quels sont les possibilités d'agrandissement et surtout de financement, dès lors que ce point est du ressort de la DRFIP63 ?**  
=> Réunion vendredi 11/04 avec le SAU pour voir les locaux et envisager l'agrandissement avant travaux (pris en charge par des crédits DRFIP63)
- **Pour l'aménagement du bureau en terme d'isolation phonique**  
=> en cas de besoin, cela sera fait ultérieurement sur les budgets DISI.
- **Les dysfonctionnements du nouveau matériel Prosodie (téléphonie) ?**  
=> Les problèmes sont moindres sur les nouvelles installations.
- **Avoir la confirmation de la plage d'ouverture du service 9h-17h.**  
=> Jusqu'à nouvel ordre, l'AT ORDO ne serait pas impactée par le passage aux horaires 8h-18h.
- **Possibilité d'alterner dans une journée avec des tâches autres que celle de répondre au téléphone ?**  
=> En moyenne chaque agent reçoit 25 appels qui durent en moyenne 8 min, donc il n'est pas tout le temps au téléphone. En théorie, et en s'appuyant sur des statistiques faites à partir de chiffres amenés à évoluer, en effet, la charge de travail des SIL de différentes régions va progressivement basculer sur les AT ORDO. Mais cette charge n'est pas quantifiable.
- **Comme la mission actuelle du SAU ne peut être reprise avant le 19 mai par les nouvelles AT Trésorerie, quel dispositif est prévu lors des jours de formation des agents ?**  
=> projet de donner la gestion de la BALF à un chef de service.

**Nous avons vivement alerté la direction sur cette solution. En effet, elle risque de mettre en difficulté cette personne et par la même occasion les appelants, car elle n'a pas la formation des SAU, donc comment juger de la**

**gravité des incidents à gérer. Il faut envisager une solution plus adaptée comme le transfert de charge sur un autre SAU qui maîtrise la mission.**

**Sur toutes les réponses annoncées par le président, la CGT sera vigilante sur les suites qui seront apportées !!**

**La CGT a demandé le nombre de vacances sur l'ESI Parlette.**

**=> 1 B PAU (filiale fiscale), 1 B Administratif, 1 A analyste, 2 B programmeurs et 1 IP administratif (poste responsable de l'ESI).**

**Cela signifie donc que nous pourrions avoir plusieurs arrivées au 1er septembre ??**

Le Président nous a fait part de sa volonté de tout faire afin que les postes non pourvus soient comblés. A SUIVRE ...

**Nous lui avons également demandé si le poste vacant B PAU avait bien été proposé aux lauréats à PAU ?? Pas de réponse !**

## **Questions diverses.**

### **Présentation de la campagne DPR**

**La CGT a demandé une présentation de la campagne DPR de cette année et a déploré de ne pas l'avoir eu en amont du démarrage de la production.**

Le Président a pris note pour l'année prochaine.

- Quelques chiffres : édition et mise sous plis de 7 millions 800 déclarations, la moyenne a été de 11500 plis/heure, la mise sous plis s'est étalée du 13/03 au 18/04 pour un dernier affranchissement le 22/04.
- Organisation : 3 vacations couvrant de 7h à minuit, à partir du 4/04, puis 2 équipes couvrant de 7h à 19h, 1 seul samedi travaillé avec 2 vacations.
- 11 agents de l'ADO pour le renfort.
- 24 vacataires dont 7 manutentionnaires.

**En réponse à la CGT => les critères de sélection des vacataires ont été la disponibilité sur la durée de cette campagne, la qualité du travail éventuellement fourni en 2013 et le maniement des transpalettes.**

### **Mode de recensement des grévistes**

**La CGT a demandé une uniformisation du mode de recensement des grévistes pour l'ensemble des agents de la DISI. Le Président a répondu favorablement.**

### **Mise en conformité du contrat d'un agent**

**La CGT a mis en demeure l'Administration de mettre en conformité le contrat d'un agent. Notre demande datant de 2013, nous transmettrons le dossier aux représentants nationaux en absence de réalisation.**

Les personnes en charge de ce dossier étant absentes, le Président s'engage à nous tenir informés.

(Pour information : La CGT a obtenu gain de cause. Quelques jours après le CTL l'administration a régularisé la situation.)

**Vos élus CGT présents à cette réunion:**

**Pascale Baldo et Luc Barre en qualité de titulaires**

**Laurent Vermande et Francis Reix en qualité de suppléant.**

**Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

**Tracts et compte-rendu sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>**